

Maisons-Alfort, le 04/10/2022

Conclusions de l'évaluation

relatives à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché
pour le produit biocide ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70%
à base de propan-2-ol,
de la société Aug. Hedinger GmbH & Co. KG

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour missions l'évaluation ainsi que la délivrance de la décision d'autorisation de mise à disposition sur le marché des produits biocides.

Les « conclusions de l'évaluation » portent uniquement sur l'évaluation des risques et des dangers que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ainsi que sur l'évaluation de leur efficacité.

Le présent document ne constitue pas une décision.

PRESENTATION DE LA DEMANDE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE ET DE LA PREPARATION

L'Agence a accusé réception d'un dossier de demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché (AMM) pour le produit biocide ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% de la société Aug. Hedinger GmbH & Co. KG dans le cadre d'une procédure de reconnaissance mutuelle simultanée.

Le produit biocide ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% à base de 63,1 % m/m de propan-2-ol¹ est un type de produit 1², 2³ et 4⁴ destiné à la désinfection des mains et des surfaces contre les bactéries, les levures et les virus enveloppés. Le produit prêt à l'emploi est destiné à être appliqué par versement ou pulvérisation par des utilisateurs professionnels et non-professionnels.

DESCRIPTION DU CADRE REGLEMENTAIRE

Ces conclusions sont fondées sur l'examen par la Direction d'Evaluation des Produits Réglementés (DEPR) de l'Agence du rapport d'évaluation du produit préparé par l'Autriche, Etat membre de référence (EMR) conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 528/2012⁵.

Les données prises en compte dans l'évaluation sont celles qui ont été considérées comme valides, soit au niveau européen, soit par la DEPR. Les conclusions relatives à la conformité se réfèrent aux critères indiqués dans le règlement (UE) n°528/2012.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE D'EVALUATION

Le produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% a été évalué par l'Autriche. L'évaluation a donné lieu à la rédaction d'un rapport d'évaluation du produit et d'un résumé des caractéristiques du produit soumis à commentaires auprès des Etats membres concernés avant décision dans chaque pays.

Dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée, la DEPR a fait part de ses commentaires sur le rapport d'évaluation et sur le résumé des caractéristiques du produit au nom de l'autorité compétente française conformément aux lignes directrices pour la délivrance des AMM biocides de l'Anses⁶.

¹ Règlement d'exécution (UE) 2015/407 de la Commission du 11 mars 2015 approuvant le propanol-2 en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides des types 1, 2 et 4.

² TP1 : Hygiène humaine

³ TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur les êtres humains ou des animaux

⁴ TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

⁵ Règlement (UE) N° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

⁶ <https://www.anses.fr/fr/system/files/LignesDirectricesBiocides.pdf>

Les conclusions de l'évaluation se rapportent au rapport d'évaluation du produit des autorités autrichiennes et à son analyse par la DEPR et présentent ici une synthèse des éléments scientifiques essentiels qui conduisent aux recommandations émises par la DEPR. Le résumé des caractéristiques du produit (RCP) issu de l'évaluation de cette demande est présenté en annexe.

Après consultation de l'ensemble des Etats membres concernés par la demande, la DEPR émet les conclusions suivantes.

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION

PHYSICO-CHIMIE

Les caractéristiques physico-chimiques du produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% ont été décrites et sont considérées comme conformes dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

Les méthodes d'analyse sont considérées comme conformes.

EFFICACITE

Les éléments soumis dans le dossier permettent de conclure que le produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% est efficace contre les bactéries, les levures et les virus enveloppés (TP1 et 2 uniquement) dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RESISTANCE

Aucune donnée n'a été rapportée à ce jour dans la littérature scientifique relative à des phénomènes de résistance au propan-2-ol chez les organismes cibles.

En cas de diminution significative d'efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.

SUBSTANCES PREOCCUPANTES

Aucun des co-formulants contenus dans le produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% n'a été identifié comme substance préoccupante.

RISQUE POUR LA SANTE HUMAINE

L'estimation des expositions liées à l'utilisation du produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% pour les usages revendiqués, est inférieure à l'AEL⁷ pour les utilisateurs et les autres personnes exposées, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe.

RISQUE VIA L'ALIMENTATION

Considérant les conditions d'emploi du produit en tant que TP 1 et 2, compte tenu du type de produit qui exclut le risque alimentaire, l'évaluation n'est pas pertinente.

Considérant les conditions d'emploi du produit en tant que TP 4, une contamination de l'alimentation ne peut être exclue. Cependant, compte tenu de la volatilité du propan-2-ol et conformément aux conclusions de l'évaluation européenne de la substance active, une contamination de l'alimentation n'est pas attendue. Par conséquent, une évaluation du risque n'a pas été jugée pertinente.

RISQUE POUR L'ENVIRONNEMENT

L'évaluation du risque environnemental a été réalisée pour la substance active uniquement ; aucune substance préoccupante n'a été définie pour l'environnement.

Concernant l'utilisation du produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70%, les niveaux d'exposition environnementale sont inférieurs aux valeurs de toxicité de référence pour chaque compartiment exposé et les concentrations estimées dans les eaux souterraines sont inférieures aux valeurs seuils définies par la Directive 98/83/EC, dans les conditions d'emploi précisées dans le RCP en annexe. Ainsi ces usages sont conformes.

⁷ AEL : (Acceptable Exposure Level ou niveau acceptable d'exposition) est la quantité maximale de substance active à laquelle un humain peut être exposé quotidiennement, sans effet dangereux pour sa santé.

CONCLUSIONS

En résumé, la conformité ou l'absence de conformité aux principes uniformes définis dans le règlement (UE) n°528/2012 pour le produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% est indiquée dans le tableau suivant, usage par usage et sous réserve, à l'exception des usages non conformes, des conditions d'emploi décrites dans le projet de résumé des caractéristiques du produit présenté en annexe.

Les conditions d'emploi évaluées relatives aux usages non proposés à l'autorisation figurent, le cas échéant, dans le rapport d'évaluation du produit de l'EMR.

Résultats de l'évaluation pour les usages revendiqués pour une autorisation de mise à disposition sur le marché du produit ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70% :

Organismes cibles	Doses	Conditions d'emploi	Conclusions
Bactéries Levures Virus enveloppés	3 mL	Désinfection des mains –(TP1) Application par versement ou par pulvérisation Professionnels : Désinfection des mains dans les milieux hospitaliers, médicaux, pharmacies, installations sanitaires et zones de productions industrielle Non-professionnels : Désinfection des mains en milieu hospitalier dans les unités de soins intensifs (visiteurs) Non professionnels : Désinfection des mains : dialyse à domicile et installations sanitaires à domicile	Conforme
	50 mL /m ²	Application par pulvérisation sur des petites surfaces – TP2) Professionnels : Désinfection des surfaces en milieu hospitalier, en laboratoire, salles blanches Non professionnels : Désinfection des petites surfaces type salle de bain	Conforme
Bactérie Levures	50 mL / m ²	Application par pulvérisation sur des petites surfaces en contact avec l'alimentation – TP4 Professionnels : Désinfection des petites surfaces dans les cantines et cuisine et dans les industries agro-alimentaires Non professionnels : Désinfection des petites surfaces dans les cuisines	Conforme

Pour le directeur général, par délégation,
la directrice adjointe,
Direction de l'évaluation des produits réglementés

ANNEXE

Proposition de Résumé des caractéristiques du produit biocide issu des conclusions de l'évaluation

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	ALCOOL ISOPROPYLIQUE 70%
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	Aug. Hedinger GmbH & Co. KG
	Adresse	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
Numéro de demande	BC-CK025618-40	
Type de demande	Demande de reconnaissance mutuelle simultanée	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	Aug. Hedinger GmbH & Co. KG
Adresse du fabricant	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Heiligenwiesen 26 70327 Stuttgart Allemagne
	Niederlassung Sachsen-Anhalt Lange Lauchstädter Straße 47 06179 Teutschenthal Allemagne

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Propan-2-ol
Nom du fabricant	Shell Nederlands Chemie B.V.
Adresse du fabricant	Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-bas
Emplacement des sites de fabrication	Vondelingenweg 601 3196 KK Rotterdam Pays-bas

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Propan-2-ol	Alcool isopropylique	Substance active	67-63-0	200-661-7	63,1

2.2. Type de formulation

AL - autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable - catégorie 2 Irritant oculaire - catégorie 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3 : Effets narcotiques
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H225 : Liquide et vapeurs très inflammables H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
Conseils de prudence	P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 : Tenir hors de portée des enfants. P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P261 : Éviter de respirer les vapeurs et aérosols. P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280* : Porter un équipement de protection des yeux et du visage. P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise. P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P370+P378 : En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction. P403+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 : Garder sous clef. P411+P235 : Stocker à une température ne dépassant pas 30 °C. Tenir au frais P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.
Note	EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau * Uniquement pour les utilisateurs professionnels

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfectant pour les mains - – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – versement- intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel: Désinfectant des mains par exemple dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, les installations sanitaires des lieux de travail et les zones de production industrielle. Usage non-professionnel : Désinfectant des mains pour les visiteurs des unités de soins intensifs dans les hôpitaux.
Méthode(s) d'application	Application manuelle Déposer le produit dans le creux des mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (c'est-à-dire 1/4 du bouchon doseur) Professionnels : 25 applications maximum par jour Non-professionnels : 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels – versement - intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfectant des mains par exemple lors des dialyses à domicile et les installations sanitaires des maisons privées
Méthode(s) d'application	Application manuelle Déposer le produit dans le creux des mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (c'est-à-dire 1/4 du bouchon doseur) 3 applications maximum par jour.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD (1 L)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none">- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.- Frotter pendant au moins 60 secondes.
--

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none">- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques- Eviter l'utilisation du produit en présence d'enfants en bas âge (< 2 ans)- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 3 –Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel: Désinfectant des mains par exemple dans les hôpitaux, les cabinets médicaux, les pharmacies, les installations sanitaires des lieux de travail et les zones de production industrielle. Usage non-professionnel : Désinfectant des mains pour les visiteurs des unités de soins intensifs dans les hôpitaux.
Méthode(s) d'application	Pulvériser le produit sur les mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (3 pulvérisations) Professionnels : 25 applications maximum par jour Non-professionnels : 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 4 – Désinfectant pour les mains – bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	1 – Hygiène humaine
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfectant des mains par exemple lors des dialyses à domicile et les installations sanitaires des maisons privées.
Méthode(s) d'application	Pulvériser le produit sur les mains et frotter vigoureusement.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	3 mL de produit par application (3 pulvérisations) 3 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Appliquer le produit uniquement sur peau saine.
- Se laver et se sécher les mains avant d'utiliser le produit.
- Frotter pendant au moins 60 secondes.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques.
- Éviter l'utilisation du produit en présence d'enfants en bas âge (< 2 ans).
- Utilisation par les adultes et par les enfants de plus de 6 ans et uniquement et sous la supervision d'un adulte.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 5 – Désinfection de surfaces dures - bactéries, levures et virus enveloppés – non professionnels et professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Usage professionnel : Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les hôpitaux, paillasse de laboratoires et salles blanches. Usage non professionnel : Désinfection des surfaces domestiques dures (petites surfaces), par exemple dans les salles de bains.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut-être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	25 mL/0,5 m ² 1 mL de produit par pulvérisation Professionnels (hôpital) : 8 applications maximum par jour Professionnels (laboratoire et salle blanche): 10 applications maximum par jour Non-professionnels : 5 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels et professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Pour les non professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L) Pour les professionnels : Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter. - Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses. - Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface. - Utiliser le produit à température ambiante. - Laisser agir 5 minutes. - Eviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu. - Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas utiliser sur des surfaces supérieures à 0,5 m². - Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour. - Ne pas utiliser près d'animaux domestiques. - Ne pas utiliser en présence d'enfants.
--

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 6 – Désinfection de surfaces dures en contact avec l'alimentation– bactéries et levures – professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les cantines, les cuisines et les zones de transformation des aliments
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut-être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	50 mL/m ² 1 mL de produit par pulvérisation 4 applications maximum par jour
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L), Bidon PEHD (5 L, 10 L)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface.
- Utiliser le produit à température ambiante.
- Laisser agir 5 minutes.
- Éviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu.
- Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas dépasser la dose d'application de 50 mL/m².
- Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 7 – Désinfection de surfaces dures en contact avec l'alimentation – bactéries et levures – non professionnels – pulvérisation – intérieur

Type de produit	4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des surfaces dures (petites surfaces), par exemple dans les cuisines
Méthode(s) d'application	Pulvérisation au moyen d'un pulvérisateur manuel à gâchette, Après application, si nécessaire le produit peut-être réparti au moyen d'un chiffon sec.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	50 mL/m ² 1 mL de produit par pulvérisation
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille PEHD avec pulvérisateur (1 L)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Pré-nettoyer et sécher les surfaces avant de les désinfecter.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Lors de l'application par pulvérisation, tenir la bouteille bien droite et pulvériser directement sur la surface à traiter à une distance de 25 cm uniformément et en quantité suffisante pour mouiller complètement la surface.
- Utiliser le produit à température ambiante.
- Laisser agir 5 minutes.
- Éviter la zone autant que possible jusqu'à ce que l'odeur du produit ait disparu.
- Lors d'une utilisation fréquente, il est recommandé de porter des gants (exemple gants de ménage).

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas utiliser sur des surfaces supérieures à 1 m² (cuisine privée).
- Ne pas utiliser plus souvent que le nombre d'applications spécifiées par jour.
- Ne pas utiliser près d'animaux domestiques.
- Ne pas utiliser en présence d'enfants.

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Ne pas inhaler les vapeurs.
- Appliquer dans des endroits bien ventilés.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Si le produit est mis à disposition dans des distributeurs, n'utiliser que des distributeurs capables de doser la quantité correcte de produit.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : En cas d'irritation cutanée: Rincer la peau à l'eau et consulter un médecin.
- En cas d'exposition cutanée accidentelle : rincer la peau à l'eau.
- EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Conserver dans le récipient d'origine.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 30 °C.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Tenir à l'écart des sources d'inflammation.
- Durée de stockage : 24 mois.

6. Autre(s) information(s)

-